

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 18/09/2014

Publication : 19/09/2014

Pour le Président du Conseil Général et
par délégation Ludovic LIONS Chef du
Service Administratif de l'Assemblée



Conseil Général
Haut-Rhin

Extrait des délibérations
de la Commission Permanente

N° CP-2014-8-2-14

Séance du vendredi 12 septembre 2014

**UNIVERSITE DE HAUTE-ALSACE
PROJET CHAFILTEX
PLANETE 68**

La Commission Permanente du Conseil Général,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,
- VU la délibération n° CG-2011-1-1-4 du 31 mars 2011 relative aux délégations de compétences du Conseil Général à la Commission Permanente,
- VU la délibération n° CG-2014-2-2-1 du 13 mars 2014 relative au budget primitif du Développement Economique et Universitaire,
- VU le rapport du Président du Conseil Général,

APRES EN AVOIR DELIBERE

- Décide d'allouer à l'Université de Haute-Alsace une subvention de fonctionnement de 28 375 € pour la poursuite du projet CHAFILTEX qui concerne le développement de la Filière Chanvre Alsace-Lorraine mené par le Consortium CHAFILTEX et piloté par l'entreprise Velcorex et le Laboratoire de Physique et Mécanique Textiles de l'UHA,
- Autorise le prélèvement des crédits sur le Programme F824 – Soutien aux entreprises et organismes divers – chapitre 65 – fonction 90 – nature 65737 du budget départemental.

LE PRESIDENT

Charles BUTTNER

Adopté